

<https://dumezil.lycee.ac-normandie.fr/?Conseil-d-Administration-LGT-02-03-2026>



Conseil d'Administration LGT

02/03/2026

- Administration - Conseil d'Administration du LGT -



Date de mise en ligne : lundi 23 mars 2026

Copyright © Lycée Georges Dumézil - Tous droits réservés

Sommaire

- [Procès-verbal](#)
- [Actes](#)

Procès-verbal :

1. Compte Rendu du Conseil d'Administration du LGT du 2 mars 2026

- Titre de la séance : CA LGT du 2 mars 2026
- Date : Lundi 2 mars 2026
- Heure de début : 19:05
- Heure de fin : 19:07
- Durée : 01:01:28

Table des Matières

- Résumé des décisions
- Participants
- Approbation du procès-verbal du 24 novembre 2025
- Questions financières
 - Convention d'objectif et de moyens avec la Région Normandie
 - Contrat de maintenance des photocopieurs avec la scollM Rax Rotary
 - Adhésion au groupement de commandes pour l'énergie
 - Conventions de mobilité pour des élèves en Allemagne
 - Grasmus : Adhésion au consortium dont l'ITDRA est le coordinateur
 - Attribution du rattaché de pain
 - Convention d'occupation d'un logement de fonction
 - Budget pour une sortie scolaire au théâtre
 - Actualisation du montant pour l'achat de couronnes mortuaires
- Préparation de la rentrée 2026 : Répartition de la dotation horaire et création de postes
 - Présentation du cadre général (Dotations Horaires Globales - DHG)
 - Propositions d'ajustements pédagogiques et organisationnels
 - Débat et points de vue sur les ajustements proposés
 - Propositions de créations et d'ajustements de postes
 - Vote sur la répartition de la dotation horaire
- Questions diverses
 - Organisation des journées portes ouvertes
- Suivi des décisions et actions à entreprendre

■ Dicte.ai

1. Résumé des décisions

N°	Description de la décision	Thème associé	Référence
1	Le procès-verbal de CA du 24 novembre 2025 est adopté sans modification.	Approbation du PV	Section 3
2	Le chef d'établissement est autorisé à signer la convention d'objectif et de moyens 2024-2026 avec la Région Normandie.	Questions financières	Section 4.1
3	Le chef d'établissement est autorisé à signer le contrat de maintenance avec la société l'Im Héro pour trois nouveaux photocopieurs.	Questions financières	Section 4.2
4	L'adhésion de l'établissement au groupement de commandes pour la fourniture d'énergie, initié par la Région, est renouvelée à compter du 1er janvier 2027.	Questions financières	Section 4.3
5	Les conventions de mobilité pour deux élèves de seconde partant en Allemagne sont approuvées.	Questions financières	Section 4.4
6	L'adhésion au consortium quaternaire Erasmus est approuvée.	Questions financières	Section 4.5
7	Le mandat de fondation de pain pour 2026 (octobre-novembre 2025) est attribué à la boulangerie "Le pain de France".	Questions financières	Section 4.6
8	La convention d'occupation par l'établissement de locaux pour	Questions financières	Section 4.7

■ Dicte.ai

N°	Description de la décision	Thèmes associés	Références
	Le logement n°3 est attribué à Mme HENRIANO.		
9	Le budget pour la sortie au théâtre "La Mémoire est un trésor" et la contribution des familles de 21 € par élève sont approuvés.	Questions Financières	Décision 4.8
10	Le montant alloué pour l'achat de coussinets orthopédiques est révisé de 100 € à 150 €.	Questions Financières	Décision 4.9
11	La proposition de répartition de la dotation locale globale (DLG) et les cotisations de postes pour la rentrée 2025 sont réglées par 12 mois consécutifs.	Préparation de la rentrée 2025	Décision 5.0

2. Participants

a) Participants présents :

M. DROT, Mme DIGUET, M. RODRIGUES, Mme FRANCOIS, Mme MENELLE, M. DELAUNDE, Mme BARRIS, Mme MORAND-VILLIET, Mme PERRICHON, M. DAVIS, Mme COLET, Mme BRAND-LEFORT, M. FERRIC, M. TRHAIJNE, Mme TALRAM, Mme LHANDI, Mme CHETOU, Mme PFEFFER, Mme GARTISER, Mme LANDOUJINEL.

b) Participants excusés :

Mme RENY-BASTIT, M. ALMAY, Mme OBIOLH MONY

3. Approbation du procès-verbal du 24 novembre 2025

La séance débata par la proposition d'adopter le procès-verbal du Conseil d'Administration du 24 novembre 2025. Le président de séance demande si des corrections ou remarques sont à apporter au document.

Aucune demande de modification n'est formulée par les membres du conseil.

Décision n°1 : Le procès-verbal du CA du 24 novembre 2025 est adopté à l'unanimité, sans modification.

■ Dicto.al

4. Questions financières

Madame François, Secrétaire Générale et Agent comptable de l'établissement, présente plusieurs points financiers nécessitant l'approbation du Conseil d'Administration. Ces points concernent des contrats, des conventions et des ajustements budgétaires.

4.1. Convention d'objectifs et de moyens avec la Région Normandie

Le premier point concerne la convention d'objectifs et de moyens (COM) 2025-2028 entre la lycée et la Région Normandie. Ce document cadre définit les responsabilités respectives de la Région et de l'établissement.

L'analyse de la convention révèle une nouveauté principale : l'inscription explicite de l'autorité fonctionnelle de la Région sur le secrétaire général de l'établissement. Madame François explique que si cela ne s'inscrit pas dans la pratique quotidienne de collaboration, cela officialise une relation et s'inscrit dans un débat plus large sur un éventuel transfert des compétences générales aux collectivités.

Décision n°2 : Le Conseil d'Administration autorise le chef d'établissement à signer la convention d'objectifs et de moyens 2025-2028 avec la Région Normandie.

4.2. Contrat de maintenance des photocopieurs avec la société Rex Rotary

L'établissement a été accusé une commande de trois photocopieurs passée auprès de la société Charp. Intélocuteur alternatif du marché. Cette dernière n'est révisable incapable de livrer le matériel dans les délais impartis (avant fin 2025), ce qui était une condition essentielle pour des salons budgétaires.

Face à ce manquement et à une proposition jugée non professionnelle de la part de Rex Rotary, l'établissement a été accusé vers le second prestataire du marché d'après, la société Rex Rotary. Bien que le coût d'acquisition des machines soit légèrement supérieur (environ 1 000 € de plus par machine), Rex Rotary est un partenaire connu et fiable qui a pu assurer la livraison à temps.

Décision n°3 : Le Conseil d'Administration autorise le chef d'établissement à signer le nouveau contrat de maintenance avec la société Rex Rotary pour les trois photocopieurs.

4.3. Adhésion au groupement de commandes pour l'énergie

Il est proposé de renouveler l'adhésion de l'établissement au groupement de commandes publique pour la fourniture et l'acheminement d'énergie (électricité et gaz), piloté par la Région. Cette adhésion concerne la période débutant au 1er janvier 2027.

Décision n°4 : Le renouvellement de l'adhésion au groupement de commandes pour l'énergie est approuvé.

4.4. Conventions de mobilité pour des élèves en Allemagne

Le conseil est invité à approuver deux conventions de mobilité pour deux élèves de seconde générale qui participent à un programme d'échange en Allemagne.

Décision n°5 : Les deux conventions de mobilité sont approuvées.

4.5. Erasmus : Adhésion au consortium académique

Décision n°6 : L'adhésion est approuvée.

■ Dicto.al

4.6. Attribution du marché de pain

Suite à un appel d'offres pour le marché de fourniture de pain, une seule réponse a été reçue. C'est la boulangerie "Au piché Vieille". Fournisseur actuel, qui a renoncé le marché pour l'année 2026, avec une possibilité de renouvellement pour 2027.

Il est souligné que le passage du petit pain individuel au pain tronché (grain à une nouvelle franchise financée par la Région) a permis de réduire des dépenses substantielles, passant d'environ 3 800 € à 1 900 € par mois. Ces économies permettent d'élargir une offre entre pain bio et non bio.

Décision n°7 : L'attribution de marché de pain à la boulangerie "Au piché Vieille" est approuvée.

4.7. Convention d'occupation d'un logement de fonction

La dernière convention concerne l'attribution d'un logement de fonction par nécessité absolue de service. Le logement n°3, situé au bâtiment G2, sera occupé par Mme Venetiano, fondée de pouvoir de l'agent comptable, à compter du 1er mars 2026.

Décision n°8 : La convention d'occupation de logement de fonction par Mme Venetiano est approuvée.

4.8. Budget pour une soirée scolaire au théâtre

Une soirée scolaire facultative est organisée le 26 mars au soir au théâtre à Paris pour 21 élèves de première et terminale. Le thème, "La découverte oubliée", s'inscrit dans le programme "Les filles et les sciences".

Une participation de 31 € par élève est demandée pour couvrir les frais. L'établissement prend en charge 114,40 €.

Décision n°9 : Le projet de soirée, son budget et la contribution demandée aux familles sont approuvés à l'unanimité.

4.9. Actualisation du montant pour l'achat de courses mensuelles

Il est proposé de relever le montant maximal que l'établissement peut allouer pour l'achat d'une cagnotte mensuelle en cas de décès. Ce montant passerait de 100 € à 150 €.

Décision n°10 : L'augmentation du montant pour les courses mensuelles à 150 € est approuvée à l'unanimité.

5. Préparation de la rentrée 2026 : Répartition de la dotation horaire et création de postes

Ce point constitue le cœur de la séance. Le président de séance présente le déroulé de présentation de la rentrée 2026, basée sur la Dotation Horaire Globale (DHG) allouée par le rectorat. Cette présentation, déjà longuement débattue en conseil pédagogique, vise à expliquer les choix de répartition des heures et leurs conséquences.

■ Dicte-ai _____

5.1. Présentation du cadre général (Dotations Horaires Globales - DHG)

La DHG est allouée sur la base des effectifs professionnels, qui déterminent le nombre de divisions (classes). Pour la rentrée 2026, la dotation totale s'élève à 2294,89 heures, réparties entre heures postes (1080) et heures supplémentaires (1214,89), soit un taux d'HS de 13,6%.

Une part de cette dotation, appelée "marge d'autonomie", s'élève à 485 heures. Cette marge est essentielle car elle finance tous les dispositifs non obligatoires : groupes à effectifs réduits, options, sections européennes, etc.

5.2. Propositions d'ajustements pédagogiques et organisationnels

Face aux contraintes de la dotation, plusieurs ajustements sont proposés pour la rentrée 2026 :

- **Suppressions :**
 - Groupes à effectifs réduits en langues vivantes.
 - TP en sciences (Physique-Chimie, SVT).
 - Débattue/écrits en français et maths en seconde.
- **Changements et suppressions :**
 - Fermeture d'options en partie d'effectifs : Espagnol LV2, section européenne Allemand, option Italien.
 - Suppression de deux tronc communs en filière technologique (un en première, un en terminale) en raison de la baisse des effectifs, entraînant des réallocations de groupes et de doublements dans plusieurs matières (lettres, maths). La direction a choisi de maintenir 6 tronc communs en première, mais seulement 5 en terminale.
 - Réduction de l'Accompagnement Personnelisé (AP) en seconde : passe à 0,5h en français et est supprimé en mathématiques au profit de doublements.
- **Nouveautés et réorganisations :**
 - Ouverture d'une option musicale, offrant une continuité pour les élèves des classes à horaires aménagés musique (CHAM) du collège et une nouvelle offre pour tous.
 - Introduction de 0,5h d'AP en français en première (généraliste et technologique) pour préparer l'épreuve anticipée.
 - Réorganisation des spécialités Physique-Chimie et SVT : passage à des groupes base de 18 élèves sur la totalité de l'année, afin d'optimiser les emplois de temps et de potentiellement allonger la pause estivale.

5.3. Débats et points de vue sur les ajustements proposés

La présentation de ces ajustements suscite un débat animé, relevant plusieurs points de désaccord.

- **Filières technologiques :** Plusieurs membres expriment leur inquiétude quant à la suppression des doublements en français et en mathématiques dans les filières technologiques. Ils estiment que ces filières sont particulièrement pénalisées par les coupes.
- **Cyber Musique :** La création de l'option musique (2 heures) est questionnée. Certains membres suggèrent que ces heures seraient plus utiles pour maintenir des doublements.

■ Dicte-ai _____

argument d'un dispositif existe via la conservatoire existe déjà pour les élèves musiciens. La direction défend ce choix en soulignant qu'il s'agit d'être un enseignement public, gratuit et accessible à tous, au même titre que les arts plastiques.

- **Groupes de sciences** : La nouvelle organisation des spécialités scientifiques avec des groupes à 19 élèves est discutée. Des questions sont soulevées sur la capacité matérielle à équiper au sein de groupes simultanément et sur la pertinence de ce changement. La direction explique que cela vise à optimiser les emplois du temps et que des adaptations seront nécessaires.

5.4. Propositions de créations et d'ajustements de postes

La répartition proposée se traduit par les besoins en postes suivants :

- **Créations de postes définitifs** :
 - 1 poste en Lettres Modernes
 - 1 poste en Physique-Chimie (60 à la moitié de la fibre STL)
- **Créations de Blocs de Moyens Prévisibles (BMP)** :
 - Philosophie : 2h
 - Mathématiques : 15h
 - Sciences de l'Ingénieur : 18h
 - STMS : 4h
 - Discipline "Economie sociale et familiale" (sur le nouveau BTB) : 15,75h
 - Physique-Chimie : un BMP de 18h et un BMP de 9h.
- **Compléments de service** : Plusieurs compléments de service (reps ou domes) sont prévus en Espagne, Portugal, Histoire-Géographie, EPS, SVT, STMS et Arts Plastiques.

Il est précisé qu'aucune suppression de poste n'est proposée.

5.5. Vote sur la répartition de la dotation horaire

À l'issue de la présentation et des débats, la proposition de répartition de la DHO et les créations de supports associées sont soumises au vote du Conseil d'Administration.

Le résultat du vote est le suivant :

- **Favor** : 5, sur un total de 20 votants
- **Abstentions** : 0
- **Contre** : 12

Décision n°18 : Avec 12 votes CONTRE, la proposition de répartition de la dotation horaire globale (DHO) et les créations de postes pour la rentrée 2026 sont REJETÉES.

Commentaire : Cette décision fait suite aux nombreux désaccords exprimés lors des débats, notamment concernant la réduction des moyens dans les filières technologiques et les arbitrages entre les différentes options et dispositifs.

Dicté.ai _____

Implications : Conformément à la procédure, la proposition devra être présentée à nouveau lors d'un prochain Conseil d'Administration. Le président du séance annonce que ce second vote sera les 18h du CA consacré au compte financier, prévu le **mandi 24 mars 2026**.

6. Questions diverses

6.1. Organisation des journées portes ouvertes

Un bref échange a lieu sur l'organisation des journées portes ouvertes prévues en fin de semaine. Les horaires des réunions d'information sont confirmés :

- **Vendredi** : 18:30
- **Samedi** : 9:15, 10:15, et 11:15

La direction et les équipes pédagogiques confirment leur présence pour animer ces temps d'accueil.

7. Suivi des décisions et actions à entreprendre

N°	Décision	Actions à entreprendre	Responsable(s)	Délai
18	Ensemble des décisions budgétaires et administratives approuvées	- Signer les conventions et contrats - Mettre en œuvre les budgets et modifications approuvés.	Chief d'établissement, Doyennesse	N/A
10	Façon de la proposition de répartition de la DHO	- Analyser les retours du rejet - Préparer une nouvelle proposition de répartition de la DHO - Convoquer un nouveau vote.	Direction de l'établissement	28 mars 2026 Grenville (CA)
-	Organisation des JPO	- Animer les réunions d'information aux horaires prévus.	Direction, Équipes pédagogiques, CPE	Fin de semaine

Le Président de séance



Dicté.ai _____

Le secrétaire

Nicolas TERNAGNE

Actes :

https://dumezil.lycee.ac-normandie.fr/sites/dumezil.lycee.ac-normandie.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed_s_vq

Couronne décès

<https://dumezil.lycee.ac-normandie.fr/sites/dumezil.lycee.ac-normandie.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.s>

[vg](#)

DHG

<https://dumezil.lycee.ac-normandie.fr/sites/dumezil.lycee.ac-normandie.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.s>

[vg](#)

Sortie scolaire Paris

<https://dumezil.lycee.ac-normandie.fr/sites/dumezil.lycee.ac-normandie.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.s>

[vg](#)

CNAS Veneziano

<https://dumezil.lycee.ac-normandie.fr/sites/dumezil.lycee.ac-normandie.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.s>

[vg](#)

Mobilité Allemagne

<https://dumezil.lycee.ac-normandie.fr/sites/dumezil.lycee.ac-normandie.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.s>

[vg](#)

Marché pain

<https://dumezil.lycee.ac-normandie.fr/sites/dumezil.lycee.ac-normandie.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.s>

[vg](#)

Contrats copieurs

<https://dumezil.lycee.ac-normandie.fr/sites/dumezil.lycee.ac-normandie.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.s>

[vg](#)

Adhésion groupement nrj

<https://dumezil.lycee.ac-normandie.fr/sites/dumezil.lycee.ac-normandie.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.s>

[vg](#)

Com 2026-2028 Région lycée

<https://dumezil.lycee.ac-normandie.fr/sites/dumezil.lycee.ac-normandie.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Convention Erasmus